

AUTOCYCLETTES DU PAYS DOLOIS

SIEGE SOCIAL : MAIRIE DE DOL DE BRETAGNE 35120

Adresse de correspondance : 10 rue de l'épine roullier - saint léonard - 35120 EPINIAC

E-mail : autocyclettes@orange.fr site internet : [www //autocyclettes.free.fr](http://www//autocyclettes.free.fr)

Adhérent F.F.V.E. N° 419

Dol de BRETAGNE, le 27 / 04 / 2019.

Madame, Monsieur,

L'AUTOCYCLETTES DU PAYS DOLOIS organise le dimanche **2 juin 2019** sa vingt septième « **Ronde de la Baie** ». Cette promenade touristique réservée à tous véhicules anciens dont le premier modèle est sorti d'usine avant l'année 1989 (**soit 30 ans**) sillonnera les routes pittoresques de la Côte d'émeraude.

Les différentes haltes de cette journée vous permettront de découvrir, ou redécouvrir des paysages pittoresques de la Baie du Mont Saint Michel. Vers 12 heures nous sommes attendu sur la commune de Vains (50) pour le casse-croûte (prévoir son panier pique-nique et sa table si possible, abris prévu en cas "improbable" de pluie. Puis une visite des lieux vous sera proposée.

Denis vous a préparé une formule inhabituelle pour cette journée, j'espère que vous apprécierez. ! Ensuite, et comme à son habitude, retour vers DOL pour réception dans notre local.

Afin de clore cette journée dans la bonne humeur, nous vous proposons de partager, vers 19 heures dans le local de notre association, un léger buffet permettant à vos anciennes de se reposer, et à leur pilote et passagers de se restaurer (réservation nécessaire !)

Vous espérant nombreux pour cette vingt septième édition placée comme toujours sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur, vous trouverez ci dessous une présentation succincte de cette journée ainsi qu'un bulletin d'inscription à compléter et retourner signé **impérativement pour le 29 Mai 2019** accompagné de votre règlement à l'ordre de **L'AUTOCYCLETTE DU PAYS DOLOIS**.

Attention : aucune inscription ne sera prise sur place !

Merci à ceux qui feront l'effort de venir costumés

PROGRAMME

Départ : place Jean Hamelin à DOL

Rendez-vous à 8 h 30 Place Jean HAMELIN à DOL DE BRETAGNE pour le café croissant au départ (offert) et réception du livre de route. Départ à 9 heures.

Avis aux retardataires, nous partirons à l'heure!

Parcours touristique du matin à effectuer à votre rythme !!

Arrêt Pique-nique vers 12 heures sur la commune du VAINS (50) / (prévoir votre panier)

Visite proposée.

Après midi : Promenade digestive dans l'arrière pays.

Arrivée à DOL DE BRETAGNE vers 18 heures puis réception.

PS : N'oubliez pas votre gobelet plastique ou autre !!!

Président : Philippe RUAUX : 10 rue de l'épine roullier - 35120 EPINIAC . Tél.: 02.99.48.36.77 ou 06.67.35.02.06

Trésorier : Michel LEMETAYER : 15- Terre rouge - 35270 BONNEMAIN - Tél 02.99.73.48.50

Secrétaire : DENIEL Yves – 10 rue de la masse – Vildé la Marine 35120 HIREL – Tél02.99.58.67.54

Intendance : Joseph FRETAY : 17 av Duguesclin 35190 TINTENIAC. Tél. : 02.99.68.00.58

Responsable matériel : BRIAND J François :10 hameau des chênes– 35540 MINIAC MORVAN. Tél.02.99.40.52.28

Responsable local : DAMOUR J Michel – 10 impasse des badious – 35540 PLERGUER – Tél. :02.99.58.10.61

AUTOCYCLETTES DU PAYS DOLOIS

Bulletin d'inscription à retourner signé pour le 29 Mai 2019 à:
Michel LEMETAYER – 15 terre Rouge – 35270 BONNEMAIN

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Adresse mail :@.....
Véhicule utilisé le 02/06/2019 : Marque : Type :
Année :

1°) **Pour les non adhérents AUTOCYCLETTES:**

Tarif: Conducteur :	10.00 euros	X 1	=	10.00 euros
Passagers :	7.00 euros	X.....	= euros
gratuit pour les moins de 13 ans!		X	=	0 euros
Indiquez le nombre d'enfants de – 13 ans !				
TOTAUX :		:	= euros

2°) **Pour les adhérents Autocyclettes (à jour de leur cotisation), tarif préférentiel**

conducteur :	8.00 euros	X 1	=	8.00 euros
passagers :	5.00 euros	X	= euros

rappel : les passagers adhérents sont le conjoint ou d'autres adhérents. Les passagers non adhérents à notre association sont à inscrire ci-dessus dans le cadre « non adhérents ».

Gratuit pour les moins de 13 ans !	X	=	0 euros	
Indiquez le nombre d'enfants de – de 13 ans !				
TOTAUX :		:	= euros

3°) **Supplément du soir pour le buffet (pour tous adhérents ou non adhérents)**

6.00 euros par personne.	x	= euros
--------------------------	---	---	-------------

soit total de : :euros

règlement par chèque à l'ordre de L'AUTOCYCLETTES DU PAYS DOLOIS.

REGLEMENT

Tous les motards devront porter un casque.

Un costume en accord avec l'époque de votre véhicule sera très apprécié.

Chaque participant devra être en possession du permis de conduire et d'une attestation d'assurance en rapport avec le véhicule utilisé ainsi que de l'assurance de tous passagers éventuels.

Ces documents pourront être réclamés par les organisateurs à tout moment.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité concernant les infractions aux lois, règlements et arrêtés municipaux, dont les conséquences seront exclusivement supportées par ceux qui les auront occasionnés.

Aucune inscription ne sera prise sur place. Tous les engagements doivent nous parvenir signés accompagnés de leur règlement pour le 29 mai 2019.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement de la "RONDE DE LA BAIE", m'engage à le respecter et décharge les organisateurs de toute responsabilité pour quelque cause que ce soit.

Fait à :

Le :

Signature :